

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRITIONS :</p> <p>Annonces. 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 16 Novembre 1880

MARCHÉ DE LA CONDAMINE

Nous, Maire de la ville de Monaco, Ch^{er} de l'Ordre de Saint-Charles,
Vu l'Ordonnance sur la Police générale en date du 6 juin 1867,

ARRÊTONS :

- ARTICLE 1^{er}. — Un marché, dont l'ouverture est fixée au 18 de ce mois, sera tenu tous les matins, à la Condamine, sur la place d'Armes, de 8 à 11 heures.
- ART. 2. — Les droits de place sur le marché sont fixés à 5 centimes par mètre carré et par jour, ou à 1 franc par mètre carré et par mois.
- ART. 3. — Aucune charrette ou voiture chargée ne pourra être introduite sur la place du marché; toutes seront, après avoir été déchargées, placées dans un endroit que la Police désignera.
- ART. 4. — Pendant toute la durée du marché, un drapeau sera arboré à l'extrémité ouest de la place. Aussitôt après la fermeture, la place du marché devra être évacuée et les marchandises immédiatement enlevées.
- ART. 5. — Tous comestibles, poissons, herbages et fruits de toute espèce arrivant dans la Principauté et destinés à être mis en vente, s'ils n'appartiennent pas à un marchand autorisé tenant boutique, devront être apportés sur le marché; il est expressément défendu de les colporter en quête d'acheteurs.
- ART. 6. — Il est défendu de mettre en vente des fruits verts ou corrompus, de la viande, des herbages, des légumes et des champignons gâtés ou malfaisants. Les marchandises trouvées en cet état seront immédiatement transportées hors du marché, aux frais des contrevenants, et détruites si le Commissaire de Police le juge convenable, sans préjudice des peines encourues pour la contravention.
- ART. 7. — Il est défendu de plumer de la volaille dans le marché, à moins que ce ne soit dans des seaux ou des paniers.
- ART. 8. — Les pêcheurs ne peuvent vendre le poisson qu'au marché; ils sont tenus d'y faire porter tout le produit de leur pêche et de l'y laisser en vente pour les besoins du public, conformément à l'art. 79 de l'Ordonnance sur la police générale.
- ART. 9. — Il est défendu à tout revendeur, regrattier et autres d'aller au-devant des marchands de comestibles, herbages, légumes ou poissons et de faire aucun achat direct ou indirect avant la fermeture du marché.
- ART. 10. — A dater du jour de l'ouverture du marché, toutes les permissions données aux marchands installés dans les jardins ou les rues de la Condamine sont supprimées.
- ART. 11. — Les prescriptions du présent Arrêté, sauf celles des articles 1 et 2, sont applicables au marché de Monaco, qui reste ouvert tous les matins de 6 heures à midi. Les anciennes taxes établies sur

les marchands bimbelotiers continueront néanmoins à y être perçues.

ART. 12. — Le Directeur de la Police et le Commandant des Carabiniers, ainsi que les fonctionnaires, agents et militaires sous leurs ordres, sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, le 15 novembre 1880.

Le Maire,
Signé: C^{te} GASTALDI.

NOUVELLES LOCALES

Le Prince, dont une indisposition a retardé le départ de Paris, est attendu prochainement à Monaco.

Le mardi 23 novembre, jour anniversaire de la mort de Madame la Princesse Caroline, sera célébré, à 10 heures du matin, à la Cathédrale de Monaco, un service solennel en mémoire de Son Altesse Sérénissime.

Le 4 novembre, la fête de la Saint-Charles a été célébrée, à Palerme, de la manière accoutumée.

Dès le matin, le pavillon de Monaco était arboré à l'hôtel du Consulat. A midi, M. le duc de Brolo, Consul de la Principauté, s'est rendu, en uniforme et en équipage de gala, accompagné de son Chancelier provisoire et de M. le Chanoine Calasubetta, à l'église Saint-Charles, où la grand'messe, suivie du *Te Deum*, a été célébrée par M. le bénéficiaire Palmeggiano, de la R. chapelle Palatine.

Le panégyrique a été prononcé par M. l'abbé Patti.

D'abondantes aumônes ont été distribuées aux pauvres, qui se pressaient aux portes de l'église et du Consulat.

Le soir, le Consulat était brillamment illuminé.

Le 6 de ce mois a eu lieu, à la Mairie du 1^{er} arrondissement de Paris, le mariage civil du Prince Roland Bonaparte avec M^{lle} Marie Blanc. Le mariage religieux sera célébré, dit-on, le 17, à l'église Saint-Roch.

S. G. Mgr l'Evêque, par décret du 13 novembre, a nommé le R. P. Erasme Sobocinski, chapelain de la Confrérie de la Miséricorde.

Dimanche 14 novembre, selon un pieux et louable usage, les Pénitents de la Miséricorde se sont

rendus processionnellement au cimetière de la ville. Après les chants et les prières, le nouveau chapelain de la Confrérie a prononcé un discours qui empruntait aux lieux et à la circonstance une particulière et persuasive éloquence.

Les deux accidents de voiture qui se sont produits récemment à la Condamine ont suggéré à M. Ash, chirurgien-dentiste, la philanthropique idée de créer, dans son domicile, villa de la Riva, rue Grimaldi, un refuge aux blessés, où se trouveront tous les instruments de chirurgie: appareils, bandages, médicaments nécessaires en pareille occurrence, et où le médecin, venu en toute hâte, pourra donner efficacement ses soins aux victimes des accidents. Un brancard perfectionné, fourni, comme le reste, par M. Ash, sera affecté au transport des blessés à leur domicile ou à l'Hôtel-Dieu, après le premier pansement.

M. A. Sinet, propriétaire et bibliothécaire à Monaco, a fait don au Musée d'un opuscule intitulé: *Guida storica di Monaco*, par M. Bajola, édité à Rome, en 1875.

Sur les cinq bâtiments jetés à la côte dans la nuit du 3 au 4 novembre, trois ont pu être renfloués par les soins du service maritime. Mercredi matin, le dernier de ces bateaux, remis en état, a été emmené à Nice par un vapeur du port de cette ville.

Le Gouvernement, justement ému des conséquences de la tempête du 3 de ce mois, et dans le but d'obvier, dans la mesure du possible, aux désastres causés par le mauvais temps, a fait organiser au Port un service météorologique destiné exclusivement aux capitaines marins.

Tous les matins sont affichées, au bureau de la marine, les dépêches de l'Observatoire de Paris et les observations spéciales à la Principauté.

Les journaux de la région annoncent que la tempête qui a sévi pendant quarante-huit heures a eu raison du restant de la récolte d'olives. Le sol est couvert de ces fruits aux trois quarts rongés, que l'humidité du sol va pourrir complètement et qu'on ne ramassera certainement pas. Jamais, de mémoire d'homme, pareil désastre ne s'était produit.

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux l'article suivant du *Monde élégant* :

La fête du Prince

Les princes ne font pas plus le beau temps que les proverbes. Jeudi, jour de la fête de S. A. S. le Prince Charles III, tout était préparé, les vœux comme les illuminations, lorsqu'une épouvantable trombe est venue tout emporter avec elle. Force a donc été de remettre à dimanche dernier les hommages et les fêtes si bien préparés.

Dimanche, tout était remis en ordre.

On a dit et écrit partout que les fêtes populaires sont partout les mêmes, que partout les mêmes jeux, les mêmes lampions et les mêmes pétards témoignent des mêmes joies; on ne varie évidemment ni les lampions, ni les pétards, mais ce qu'on ne trouve que rarement, c'est l'harmonie, le sentiment d'unanimité qui anime et inspire ces joies. Ailleurs et tout près même, si les uns pavoiient et illuminent leurs fenêtres, les autres ferment et partent. Si les uns rient, les autres grondent; l'accord n'y est point: les opinions, les sentiments, les espérances, tout diffère, et c'est ainsi que, d'un jour de joie, certains ont fait un jour de guerre et d'ennui.

Dans la Principauté de Monaco, il n'en est pas ainsi.

Là, tout le monde est d'accord, le sentiment est unanime.

Le Prince qui règne sur ce pays est un Prince sage, libéral et aimé de tous. Son pouvoir s'exerce sur sa petite famille comme serait celui d'un père; c'est ce qui fait que ce petit royaume est le plus heureux peut-être qui existe en ce monde.

On a dit, à ce sujet, qu'un Etat dont la population égale à peine l'une de nos sous-préfectures, n'existe pas; mais, à ce compte, et s'il n'y avait que les grands Etats qui eussent une vie propre, que seraient, par exemple, les royaumes de Portugal et de Grèce, qui équivalent à peine à la population de Londres ou de Paris, avec leur banlieue? Non, les petits Etats existent comme les plus grands; ils peuvent avoir moins de territoire, mais, plus restreints, ils sont plus à l'abri des compétitions, des troubles et des discordes: le bonheur des peuples ne se mesure point à la dimension de leur territoire; il prend peu de place, et la *domus angusta*, la maison étroite, lui suffit.

L'exemple parle de lui-même ici surtout.

C'est de la sorte que les paisibles habitants de Monaco vivent libres et heureux, sans Chambres, sans dette, sans impôts, sans armée — d'armée, qu'en feraient-ils, grand Dieu! — Ceux-là ne connaissent ni les dissensions, ni les guerres; la paix seule, la paix éternelle règne dans cet heureux pays, libre, soumis et satisfait.

Voici pourquoi, lorsqu'arrive la fête de son Souverain, il règne partout, dans toutes les classes, grands et petits, riches et pauvres, ce sentiment unanime qui fait à voir, à lire sur tout les visages, tant de plaisir.

Ce jour-là donc, tout est dehors, et, au lieu de la population habituelle de la Principauté (15 à 18,000 âmes), on y trouve tout à coup 20,000 âmes de plus (19,847), venues de partout, de France, d'Italie, pour voir ces belles fêtes.

Tout le monde connaît Monaco.

La Principauté se compose de deux collines, au milieu desquelles, dans un petit vallon, encadré de hauts rochers, s'étend au bord de la mer une petite cité coquette et neuve qui a nom la Condamine.

Sur l'une de ces deux collines s'élève la vieille ville, sur l'autre la ville neuve.

Ces deux sœurs, de nature et de goûts si différents, se tiennent comme par la main.

La vieille ville est celle du Prince et du silence. C'est là que réside le Souverain. Son palais y est au dedans comme au dehors une magnificence; tout s'y trouve, l'art surtout, dans ses fresques et ses œuvres les plus délicates. C'est dans ce palais vraiment royal que le Prince (lorsqu'il y est) reçoit les vœux et les hommages de ses sujets. Les jardins de ce palais sont suspendus, comme autrefois ceux de Sémiramis. De leur haute terrasse, admirable vue sur toute la côte d'Italie, incessamment baignée sur la poétique écume de cette mer, d'où les Grecs avaient vu naître leur blonde et pudique Vénus.

Le jour de la fête du Prince, c'est sur la place de son palais qu'ont lieu tous les jeux publics, que sont dressés les mâts de cocagne, que sont installés tous les divertissements populaires usités en ces jours de gala; à voir les bons visages réjouis de tous et de toutes, on sent qu'on est auprès d'un Prince aimé et heureux de l'être!

Cette partie de la fête dans la vieille ville est ce qu'on pourrait appeler la *fête de jour*.

La fête de nuit se passe dans la ville neuve.

La ville neuve, qui s'appelle Monte Carlo, est celle de la joie, du mouvement et du jeu.

Sur cette colline s'élève le temple de la Fortune avec toutes ses splendeurs. De ces vastes terrasses, la même admirable vue sur la grande mer bleue, sur les hautes montagnes de la famille des Alpes, sur toutes ces villes, ces villages, ces villas qui forment la célèbre Corniche, dont les pieds sont caressés incessamment par des flots frangés d'argent.

Les jardins de ce temple sont une merveille. Tous les arbres, toutes les plantes, toutes les fleurs de la création y sont en harmonieux massifs, en harmonieuses corbeilles, en harmonieux contrastes. Leurs feuillages, leurs couleurs, leurs senteurs sont de celles qui parfument à la fois le cœur et le souvenir.

Le jour de la fête du Prince, toutes semblaient épanouies exprès; les gazons eux-mêmes, semés depuis peu, avaient voulu percer la terre; le ciel, la terre, l'air, la nature, tout était en fête, tout souriait.

Le soir venu, les illuminations avaient fait un autre jour.

Les deux allées qui aboutissent au Casino, bordées de mâts surmontés de drapeaux aux couleurs de la Principauté, conduisaient, sous un dôme de feu, à deux portiques gigantesques, élevés sur la place. Ces portiques, treillagés de verres de couleurs, environnés d'un filigrane de lumière, étaient du plus radieux effet.

Sur la façade du Casino, en lettres de feu :

Vive Charles III.

La place elle-même n'était qu'une féerie.

Entourée de mâts, reliés entre eux par des arceaux de feu, au milieu de chacun desquels était suspendu un grand lustre, elle semblait comme une cour des miracles. La fontaine du milieu surtout y était magique. Tout autour de sa balustrade, des palmiers simulés semblaient eux-mêmes de feu. Leurs écailles étaient revêtues de verres de couleur, et à leurs branches étaient suspendues mille lanternes de couleur, — ces palmiers reliés entre eux par d'élégantes et légères guirlandes de lumière, faisaient la plus splendide décoration.

Le long des parterres et de chaque côté, deux longues allées de mâts et de feu scintillant à travers la verdure achevaient le tableau.

Cette cour était assurément la partie la plus élégante et la plus réussie de la nuit.

L'aspect des terrasses le long de la mer avait aussi son cachet particulier.

Tout le long de la grande terrasse d'en bas, une immense ligne de mâts, avec arceaux et lustres de feu, — sur la terrasse d'en haut, au pied de la célèbre salle de spectacle, une tribune drapée de soie et d'or, pour les invités au feu d'artifice; à gauche, le kiosque de la musique, avec dôme éclairé comme Saint-Pierre de Rome; — à droite, un kiosque factice, en longues raies de feu, très élégant. Puis partout, reliées entre elles par des festons, des guirlandes, des dentelles de lumière se balançant dans l'air.

Vu de la mer, ce spectacle aurait transporté les passants dans quelque palais des mille et une nuits. Ces décorations et cette illumination étaient de M. Robaudi, de Nice.

Le feu d'artifice avait été confié au célèbre Ruggieri. Il a été tiré sur l'emplacement de la vieille ville, qui s'appelle le fort Antoine, et il a tenu tout ce que promet ce royal artificier. Fusées, gerbes, pétards, apothéose, rien n'y a manqué. Après ces joies extérieures, dans la splendide salle de spectacle, éclairée à giorno, un grand concert a terminé la fête par la même harmonie qui n'avait cessé de régner partout, au dehors, au dedans, dans tous les cœurs et les esprits.

C'est ainsi que dans la plus petite principauté, le plus petit Etat de ce monde, le plus petit peuple a

voulu célébrer la fête de son cher Souverain; c'est ainsi, vous le voyez, que les sentiments ne se mesurent point à la dimension des Etats, mais à l'affection que savent inspirer les bons princes.

On a dit de Henri IV :

Qu'il fût, de ses sujets, le vainqueur et le Père.

Charles III se contente du dernier titre — c'est le meilleur.

Baron de NERVO.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Sainte-Maxime. — La tempête de mercredi dernier a failli causer dans notre port un désastre épouvantable. Cinq navires, solidement mouillés, qui se croyaient à l'abri derrière le môle, ont été en perdition. Deux d'entre eux ont subi de graves avaries.

Saint-Tropez. — L'ouragan qui a sévi sur nos côtes, la semaine dernière, a eu des conséquences désastreuses pour la marine.

Le bateau le *Gaston*, du port de Martigues, nouvellement réparé sur nos chantiers de construction, qui était amarré dans notre port, a vu ses amarres brisées et, chassant sur ses ancres, dont les chaînes se sont elles-mêmes cassées, est allé se jeter sur des brisants qui se trouvent près la plage de Bertaud. L'équipage a pu gagner le rivage non sans peine; le bateau la *Tante*, capitaine Bosano, qui était entré en relâche la veille dans la baie des Caroubiers, ayant rompu sa chaîne, s'est également échoué.

La balise de la Moute, construite en 1866, à l'entrée du golfe, et qui se composait d'une tour en maçonnerie, de 2 mètres 50 de diamètre, a été renversée par les vagues.

De mémoire d'homme, on n'avait vu, dans le golfe, une tempête aussi violente.

Saint-Raphaël. — Par décision de M. le Ministre de la marine et des colonies françaises, une médaille d'or de 1^{re} classe a été décernée à M. Félix Martin, ingénieur et maire de Saint-Raphaël, pour sa belle conduite dans le sauvetage du vapeur *la Seine*, naufragé le 4 juillet dernier, à la pointe des Issambres.

Antibes. — Vol sacrilège. — Vendredi dernier, des voleurs se sont introduits dans la chapelle de Notre-Dame de la Garde, située sur le sommet du cap de la Garoupe.

Ils ont dévalisé les autels, mais n'ont pu enlever que quelques candélabres, après avoir essayé d'enfoncer les troncs.

L'ermite, réveillé par le bruit, s'est levé aussitôt et a sonné la cloche pour appeler au secours.

Les voisins et les employés du sémaphore sont sortis immédiatement, mais les audacieux voleurs étaient partis en emportant divers objets.

Nice. — On lit dans la *Méditerranée* :

« L'organisation des sous-facteurs, dont nous avons annoncé la création à la gare de Marseille, vient d'être appliquée aux gares de Nice et Cannes. Cette innovation sera très favorablement accueillie par tous les voyageurs, qui trouveront enfin à leur arrivée des agents pouvant les aider à transporter les colis qu'ils gardent avec eux dans les compartiments. »

— M. Angel de Gaspary est autorisé à remplir à Nice les fonctions de vice-consul de Vénézuëla.

— Prix du pain pour la ville de Nice et sa banlieue: Depuis le 10 novembre, le prix du pain a été fixé comme suit: pain de 1^{re} qualité, 0,45 le kilo; pain dit de ménage, forme ronde, 42 cent. 1/2 le kilo.

— Nous annonçons avec plaisir la remise en vigueur des billets à prix réduits de Paris à Nice et retour, l'hiver. Le prix en est de 150 francs en première classe et de 115 francs en seconde. Durée du voyage: quarante-cinq jours.

De même, de Marseille à Nice, de Marseille à Lyon et de Marseille à Cette.

La Turbie. — M^r l'Evêque de Nice a nommé M. l'abbé Brusco curé-vicaire forain à la Turbie.

Menton. — L'exéquatur a été accordé à M. Moeller (Jacob), vice-consul de Suède et Norvège à Menton.

Gênes. — Deux trains de marchandises parcouraient, jeudi, en sens opposé la même voie. Arrivés près du tunnel de San Lazzaro, ils se heurtèrent. Trois wagons déraillèrent et furent grandement endommagés. Il n'y a pas eu de victimes.

VARIÉTÉS

Du Rhythme

L'action de la musique sur l'esprit sain ou malade a été observée et utilisée dès les âges les plus reculés. Ce qui est au moins aussi ancien, c'est l'application de la musique au traitement de certaines maladies physiques.

Pindare, dans une de ses odes, raconte qu'Esculape traitait certains malades en leur faisant entendre des chants agréables et voluptueux. Pindare, en sa qualité de poète, a évidemment voulu personnifier la médecine; mais il n'en est pas moins croyable qu'il ne faisait que traduire les opinions en cours de son temps. Homère, Plutarque, Théophraste, Galien et autres croyaient que la musique guérissait les rhumatismes, la sciaticque, la goutte, les morsures des vipères et la peste. Thaléas de Crète, poète et musicien, se servit de la musique des flûtes pour délivrer, dit une tradition, Sparte de cette terrible épidémie.

Dans les temps plus modernes, au XVII^e et au XVIII^e siècles par exemple, on retrouve la même foi dans la puissance curative de la musique. Des médecins et des savants, comme Diemerbrœck, Baglivi, Kircher, Haffenreffer, Jacques Bonnet, Desault, parlent avec conviction des heureux effets obtenus par l'emploi de la musique dans le traitement de certaines maladies et dans les cas de morsures de bêtes venimeuses.

En fait d'animaux venimeux, la tarentule a été particulièrement l'objet de remarques très intéressantes. Nous ne répéterons pas ce qui a été dit sur la musique et sur la tarentule: mieux étudiée aujourd'hui, la piqure de cet animal a perdu son caractère fantastique et s'est trouvée réduite à un peu de fièvre ou à quelques taches et boutons, ou à des fourmillements désagréables sans doute, mais rarement dangereux. Quant au traitement musical dont les effets ont été l'objet de si curieuses observations, il est facile à expliquer: les gens du peuple, dans les pays méridionaux, d'une imagination ardente et ordinairement superstitieux, sont disposés, sous le plus futile prétexte, à s'agiter et à gesticuler; il est tout naturel dès lors que des airs d'un rythme vif agissent sur eux d'une façon puissante, surtout lorsqu'ils attachent à ces airs une idée mystérieuse. On sait d'ailleurs, par les singulières pratiques des cultes orientaux, jusqu'où peut aller le délire du mouvement quand l'imagination est montée. Or, dans le tarentisme, la musique, en exagérant l'agitation corporelle, procure au malade une abondante transpiration, qui combat le mal avec succès.

Un physicien célèbre du XVI^e siècle, Giambattista Porta, conçut, à propos des effets curatifs de la musique, une théorie des plus bizarres. Il voulait que l'on fabriquât des instruments avec le bois des plantes médicinales, et affirmait que ces instruments produiraient une musique possédant les propriétés spéciales des susdits bois.

La musique — ceci n'a plus besoin d'être démontré — produit sur certaines personnes des effets bizarres, qui devaient, en effet, attirer l'attention des savants s'occupant de physique, d'anatomie et de physiologie.

Un simple accord, un son unique font éprouver à un grand nombre d'individus un trouble particulier ne se rattachant ni à une idée ni à un sentiment. Les uns bâillent subitement, les autres sentent un battement soudain du cœur ou quelque autre impression indéfinissable. La volonté, la pensée sont absentes. Est-ce du plaisir ou de la souffrance? On serait bien embarrassé de le dire.

Parfois même, la musique occasionne dans notre économie animale des mouvements involontaires, mesurés, d'une régularité étrange dans leur rythme. Le son agit sur l'organisme comme une cause mécanique.

Grétry, dont la poitrine était délicate et la respiration pénible, souffrait de marcher vite. Aussi, lorsqu'il se promenait avec un compagnon dont le pas était trop rapide, il fredonnait un air d'un mouvement lent et parvenait ainsi à ralentir la vitesse de celui-ci, sans qu'il s'en aperçut.

« Je crois, dit Grétry, qu'un mouvement longtemps répété agit sur la circulation du sang. Peut-être que tous les hommes n'obtiendraient point le résultat d'une expérience que j'ai faite souvent sur moi-même.

« Je mets trois doigts de la main droite sur l'artère du bras gauche, ou sur toute autre artère de mon corps; je chante intérieurement un air dont le mouvement de mon sang est la mesure: après quelques temps, je chante avec chaleur un air d'un mouvement différent; alors je sens distinctement mon pouls qui

accélère ou retarde son mouvement, pour se mettre peu à peu à celui du nouvel air.

Après cela, dira-t-on que les anciens avaient tort de dire que la musique rend furieux ou calmes les individus bien organisés et passionnés pour cet art?

M. Casimir Colomb attribue au rythme la possibilité qu'ont les marchands des quatre saisons de Paris de crier leurs denrées toute la journée, sans paraître fatigués le soir. « En rythmant leurs paroles et en les articulant sur une mélodie déterminée, ils préparent ainsi leurs voix à monter très haut et à produire des notes qui, lancées brusquement et sans mesure, les épuiserait bientôt. »

Ce procédé a été appliqué avec un art infini par les compositeurs italiens aux morceaux de musique vocale qu'ils écrivaient; ils tiraient ainsi des voix, en les ménageant et les conduisant, des effets admirables de sonorité et de puissance.

Notre organisme obéit donc aux lois du rythme et le suit, dans certains cas, avec une docilité surprenante. Un air bien rythmé, si monotone qu'il soit, calme les pleurs d'un enfant. Le titre générique de *berceuses*, donné à des morceaux de musique d'un mouvement lent et d'un rythme onduleux, est une indication naturelle du pouvoir que possède la musique pour endormir et du caractère qu'elle doit prendre pour y parvenir. On sait l'effet des marches militaires sur les soldats, dont elles raniment le courage en leur faisant oublier la fatigue.

Un remarquable exemple de la puissance de la musique, c'est l'aventure de Stradella, compositeur et chanteur admirable du XVII^e siècle, a été le héros:

Il avait gravement offensé une noble famille de Venise, qui, selon l'usage du pays et de l'époque, envoya à sa poursuite deux sbires chargés de l'assassiner. Stradella vint à Rome, suivi, sans le savoir, de ses deux bandits, qui avaient décidé de le frapper au sortir de l'église Saint-Jean de Latran, où l'on exécutait son oratorio de *S. Giov. Battista*. Pour ne pas le perdre de vue, les assassins s'étaient mêlés à la foule. Lorsque sa voix s'éleva, la beauté du chant large et ému les charma, les attendrit à tel point, que leur âme en fut toute bouleversée et qu'ils ne purent jamais se décider à tuer celui qui leur avait causé une impression aussi enchanteresse. On dit même que lorsque Stradella sortit, ils l'accostèrent pour lui avouer leur criminel dessein et le mettre en garde. Changeons les noms, les dates et le pays, nous aurons l'aventure de Pythagore et d'Empédocle; mettons des images et construisons une allégorie poétique, nous aurons la légende d'Orphée!

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MM. les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers, à Monaco, sont informés que l'Assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 31 octobre dernier, n'a pu avoir lieu, par suite de l'insuffisance du nombre d'actions qui y étaient représentées.

Conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 33 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion, qui aura lieu le jeudi 25 novembre 1880, à 3 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

Cette seconde Assemblée a pour objet de délibérer sur les questions qui étaient à

l'ordre du jour de l'Assemblée du 31 octobre dernier, savoir:

1° L'examen d'un règlement d'administration;

2° L'examen et l'approbation, s'il y a lieu, de divers traités d'achat et d'échange de terrains;

3° Et les communications de la Direction sur la marche des affaires et ses propositions concernant les crédits ouverts.

Monaco, le 15 novembre 1880.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 14 Novembre 1880

BASTIA. b.-g. l'Eulalie, fr., c. Rey,	vin.
GOLFE JUAN. b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	sable.
ID. b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID. b. St-Joseph, id., c. Roux,	id.
ID. b. Toujours-le-même, id., c. Carlon,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID. b. l'Alexandre, id., c. Ricord,	id.
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID. b. Toujours-le-même, id., c. Carlon,	id.
ID. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	sable.
ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud,	id.

Départs du 8 au 14 Novembre 1880

ANTIBES. b.-g. N. S. della Misericordia, ital., c. Ricci,	sur lest.
GOLFE JUAN. b. Divine-Providence, fr., c. Fochon,	id.
SAN REMO. b.-g. Caterina, ital., c. Bregliano,	id.
ANTIBES. b. l'Eclairer, fr., c. Jovenceau,	id.
FINALE. b. Tre Fratelli, ital., c. Ginocchio, diverses.	id.
VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, fr., c. Barral, s. l.	id.
MENTON. b.-g. l'Eulalie, id., c. Rey,	vin.
GOLFE JUAN. b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	sur lest.
ID. b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sur lest.
ID. b. St-Joseph, id., c. Roux,	id.
ID. b. Toujours-le-même, id., c. Carlon,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.

LES ÉPHÉMÈRES

Poésies de J.-B. LAN

En vente au Kiosque, à la Gare de Monte Carlo et chez tous les libraires.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Novembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
7	767.2	766.6	766. »	766. »	766.1	14. »	17.2	17. »	16.2	16. »	71	E	beau
8	65.7	64.8	63.5	62.5	63.3	19.1	19.4	19.5	18.6	18.5	72	E N E	modéré
9	62.9	62.8	62.1	62. »	62.8	15.4	16.8	16.2	16. »	15.6	84	S	couvert
10	62.7	61.1	61.7	61.1	62.9	15.1	16. »	15.8	15.2	15.4	74	S O, s.	modéré
11	67.5	67. »	66.5	66. »	66.4	15. »	16. »	16.4	15.5	14.2	76	E	modéré
12	63.8	62.7	62.2	62.5	63.5	15.4	17. »	16.2	14.6	14. »	64	S S O	id.
13	64.8	65. »	63.4	63. »	63.6	14.2	16.2	16.3	14.8	14.6	71	S S O	id.

DATES | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13

Températures extrêmes | Maxima | 18. » | 20. » | 18.7 | 16.5 | 16.8 | 17.5 | 17. » | Minima | 12. » | 16. » | 14.2 | 13. » | 13.3 | 12.5 | 11.5

Pluie tombée: 19^{mm}

FACULTÉ DE MONTPELLIER
M^{me} TRENGUIER SAGE-FEMME
 DE 1^{re} CLASSE
 Boulevard des Bas-Moulins
 Maison du chemin de fer, MONTE CARLO

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
 MONACO-CONDAMINE
SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA
 de
P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.
 Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.
 Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
 A Marseille, Pharmacie Centrale.
 A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

Leçons de Piano. - M^{lle} Louise Blanchy,
 élève de M. Marmontel, professeur au Conservatoire de Paris. — Rue Sainte-Suzanne, maison Marquet.

A LOUER de suite, aux Bas-Moulins, grande et belle maison dite du **BELVEDERE**, avec ou sans les boutiques, qui pourraient être louées séparément. Appartements complets, 52 chambres, belle terrasse, puits, vue superbe, grandes facilités de location.

A VENDRE Mandariniers, Orangers et Citronniers. S'adresser au Grand Hôtel Victoria, à MM. Vial frères, entrepreneurs.

LEÇONS DE CALLIGRAPHIE
 A domicile

Anglaise, Ronde, Gothique, par DE-ANGELIS AUGUSTIN. Quarter Saint-Michel, Maison Doda, Monte Carlo.

Billard neuf à vendre S'adresser à M. Fabre, rue du Rocher, à la Condamine.

LE MONDE, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer.
 S'adresser à M. Auguste Croco, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n° 4.

A VENDRE de suite la **VILLA MARIE**, rue Grimaldi. — Grande facilité de paiement. — S'adresser à M^e Valentin, notaire, place du Palais.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 25 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1900-01

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

STATIONS	1389		471		477		481		479		485		503		487		491	
	mixte	matin																
Marseille	12 05	2 17	12 05	2 17	8	9 58	8	9 58	6 20	8 50	10 10	11 50	12 36	1 20	3 41	4 15	4 15	4 15
Toulon	7 06	8 15	7 06	8 15	9 46	11 40	9 46	11 40	2 20	3 50	5 10	6 50	8 36	9 20	10 03	10 35	10 35	10 35
Cannes	8 04	9 25	8 04	9 25	10 37	12 08	10 37	12 08	3 27	5 00	6 20	8 00	9 44	10 28	11 11	11 43	11 43	11 43
Nice	8 22	9 44	8 22	9 44	10 45	12 30	10 45	12 30	4 21	6 00	7 20	9 00	10 44	11 28	12 11	12 43	12 43	12 43
Nice, arrivée	8 33	9 55	8 33	9 55	11 16	1 02	11 16	1 02	4 36	6 15	7 35	9 15	10 59	11 43	12 26	1 08	1 08	1 08
Villefranche-Mer	8 40	10 02	8 40	10 02	11 23	1 09	11 23	1 09	4 50	6 29	7 49	9 29	11 13	11 57	12 40	1 22	1 22	1 22
Beaulieu	8 48	10 10	8 48	10 10	11 31	1 17	11 31	1 17	5 05	6 44	8 04	9 44	11 28	12 12	1 29	2 11	2 11	2 11
Eze	9 06	10 28	9 06	10 28	11 43	1 29	11 43	1 29	5 14	6 53	8 13	9 53	11 37	12 21	1 38	2 20	2 20	2 20
Monaco	9 13	10 35	9 13	10 35	11 50	1 36	11 50	1 36	5 22	7 01	8 21	10 01	11 45	12 29	1 46	2 28	2 28	2 28
Monte Carlo	9 22	10 44	9 22	10 44	12 01	1 45	12 01	1 45	5 30	7 09	8 29	10 09	11 53	12 37	1 54	2 36	2 36	2 36
Cabbé-Roquebr.	9 46	11 08	9 46	11 08	12 27	2 09	12 27	2 09	5 38	7 17	8 37	10 17	12 01	12 45	2 02	2 44	2 44	2 44
Menton	11 47	1 09	11 47	1 09	1 30	2 12	1 30	2 12	5 46	7 25	8 45	10 25	12 09	12 53	2 10	2 52	2 52	2 52
Vintimille h. de Rome	11 47	1 09	11 47	1 09	1 30	2 12	1 30	2 12	5 46	7 25	8 45	10 25	12 09	12 53	2 10	2 52	2 52	2 52
Gènes	6 05	7 27	6 05	7 27	8 10	9 32	8 10	9 32	10 10	11 30	12 50	1 30	2 50	3 34	4 17	5 00	5 00	5 00

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

STATIONS	478		502		482		486		492		494		496		498	
	mixte	matin														
Gènes, h. de Rome, dép.	7 10	8 30	7 10	8 30	9 01	10 21	9 01	10 21	10 41	12 01	11 11	12 31	11 41	13 01	12 11	13 31
Vintimille h. de Paris	7 20	8 40	7 20	8 40	9 11	10 31	9 11	10 31	11 51	13 11	12 21	13 41	12 51	14 11	13 21	14 41
Menton	7 29	8 49	7 29	8 49	9 20	10 40	9 20	10 40	12 00	13 20	12 30	13 50	13 00	14 20	13 30	14 50
Cabbé-Roquebr.	7 41	9 01	7 41	9 01	9 32	10 52	9 32	10 52	12 12	13 32	12 42	14 02	13 12	14 32	13 42	15 02
Monte Carlo	7 54	9 14	7 54	9 14	9 45	11 05	9 45	11 05	12 25	13 45	13 15	14 35	13 45	15 05	14 15	15 35
Monaco	8 02	9 22	8 02	9 22	9 53	11 13	9 53	11 13	12 33	13 53	13 23	14 43	13 53	15 13	14 23	15 43
Eze	8 09	9 29	8 09	9 29	10 00	11 20	10 00	11 20	12 40	14 00	13 30	14 50	14 00	15 20	14 30	15 50
Beaulieu	8 21	9 41	8 21	9 41	10 12	11 32	10 12	11 32	12 52	14 12	13 42	15 02	14 12	15 32	14 42	16 02
Villefranche-Mer	8 29	9 49	8 29	9 49	10 20	11 40	10 20	11 40	13 00	14 20	13 50	15 10	14 20	15 40	14 50	16 10
Nice	8 37	9 57	8 37	9 57	10 28	11 48	10 28	11 48	13 08	14 28	14 18	15 38	14 28	15 48	14 58	16 18
Nice, arrivée	8 45	10 05	8 45	10 05	10 36	11 56	10 36	11 56	13 16	14 36	14 26	15 46	14 36	15 56	15 06	16 26
Cannes	8 53	10 13	8 53	10 13	10 44	12 04	10 44	12 04	13 24	14 44	14 34	15 54	14 44	16 04	15 14	16 34
Toulon	9 01	10 21	9 01	10 21	10 52	12 12	10 52	12 12	13 32	14 52	14 42	16 02	14 52	16 12	15 22	16 42
Marseille	9 10	10 30	9 10	10 30	11 01	12 21	11 01	12 21	13 41	15 01	14 51	16 11	15 01	16 21	15 31	16 51

(1) Le train 5 ne prend à Marseille et aux gares où il s'arrête, entre Marseille et Vintimille, que des voyageurs pour Vintimille et au delà.
 (2) Le train 10 ne prend pas aux gares d'arrêt, entre Vintimille et Nice, les voyageurs pour Nice.

AGENCE DE LOCATION
FÉLIX GINDRE
 Expéditionnaire, au Port, à Monaco
 Villas — Appartements meublés ou non meublés
 Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE
 TABLE D'HOTE. — PENSION.
 MONTE CARLO
HOTEL DE LONDRES
 Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
 TABLE D'HOTE. — PENSION.
Hotel des Etrangers
 Rue Florestine, Condamine.
 TABLE D'HOTE. — PENSION

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

35 minutes de Nice **MONACO — MONTE CARLO** 20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.
 L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.
 La presqu'île de Monaco est posée comme une

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.
 Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.
 Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.
 En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.
 Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.
 La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.
 A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.

M^{me} ASÉ Leçons d'italien et de Français. English spoken.
 Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.
Leçons de Piano. - M^{me} Pauline Cioco.
 Rue du Milieu, 16, Monaco.